

# Aide-mémoire – Permis ou certificat requis

**Attention!** Cette liste n'est pas exhaustive. Si la rénovation que vous souhaitez faire n'y apparaît pas, veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement afin de savoir si votre projet requiert un permis ou un certificat.

## Permis de rénovation intérieure

- Changement du revêtement de plancher;
- Réparation à la suite d'un sinistre (dégât d'eau, incendie);
- Remplacement ou ajout d'armoires et de comptoirs de cuisine;
- Ajout ou retrait d'une cloison;
- Remplacement du placoplâtre;
- Ajout ou retrait d'une poutre;
- Remplacement d'un panneau électrique;
- Remplacement ou ajout d'une vanité, d'une toilette, d'une douche, d'un bain;
- Ajout ou retrait d'un foyer;
- Finition d'un sous-sol.

## Permis de rénovation extérieure\*

- Construction d'un avant-toit;
- Remplacement d'un revêtement extérieur;
- Peinture d'un revêtement extérieur;
- Modification de l'apparence extérieure du bâtiment principal;
- Agrandissement;
- Construction d'un solarium, d'une véranda, d'un porche;
- Construction d'une structure rattachée au bâtiment principal.

## Permis pour bâtiment complémentaire

- Construction d'un bâtiment complémentaire (remise, *gazebo*, abri pour spa, serre);
- Retrait d'un bâtiment complémentaire (remise, *gazebo*, abri pour spa, serre);
- Ajout d'une pergola;
- Rénovation ou modification du revêtement extérieur d'un bâtiment complémentaire;
- Agrandissement d'un bâtiment complémentaire.

## **Certificat d'autorisation**

- Ajout d'une haie de végétaux;
- Imperméabilisation des fondations;
- Remplacement d'un drain français;
- Remplacement, ajout ou modification d'un ponceau;
- Déplacement d'un bâtiment complémentaire;
- Abattage d'arbre(s);
- Remblai et déblai sur le terrain;
- Enseigne;
- Installation, remplacement, modification ou déplacement d'une clôture;
- Construction, remplacement, modification, déplacement d'une galerie, d'un patio, d'une terrasse ou d'un balcon.

## **Permis de stationnement**

- Remplacement du pavage du stationnement;
- Ajout, modification ou agrandissement de la superficie du stationnement.

## **Permis de piscine (creusée, hors terre, semi-creusée ou spa)**

- Retrait ou installation d'une piscine ou d'un spa.

## **Certificat d'occupation**

- Commerce, garderie, service professionnel en milieu résidentiel.

\* Il est à noter que des autorisations supplémentaires sont nécessaires avant d'effectuer ces travaux, notamment auprès du Comité consultatif d'urbanisme. Veuillez consulter le Service de l'urbanisme et de l'environnement à [urbanisme@ville.lorraine.qc.ca](mailto:urbanisme@ville.lorraine.qc.ca) pour plus de détails.